

Titre professionnel - Assistant de vie aux familles

TARIF

Finançable par l'OPCO

DATES

Entrée tous les 3 mois

DUREE

415,00 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 8

Maximum : 14

NATURE DE LA FORMATION

Formation continue

Code diplôme: 56T33001

Niveau 3

Certificateur ministère du travail

RNCP37715

Échéance certification: 05/07/2028

SANCTION DE LA FORMATION

Certification du Titre professionnel ADVF

1 attestation de fin de formation reprenant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'action atteints sera envoyée par mail à chaque stagiaire.

1 certificat de réalisation sera remis au donneur d'ordre.

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Mises en situation d'évaluation en cours de formation : remise d'un livret d'évaluation récapitulatif

Évaluation certificative à l'issue de la formation

PRE-REQUIS

Être majeur

Avoir une validation de contrat par une entreprise de services à la personne

PUBLIC

Personnes souhaitant s'orienter vers le métier d'Assistante de vie sociale (demandeurs d'emploi et salariés)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs pédagogiques :

CCP1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier

Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier

Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement

Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer

Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

CCP3 : Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant

Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Aptitudes qui seront acquises lors de la formation :

Capacité à établir des relations de confiance avec les bénéficiaires

Bonne communication verbale et non verbale.

Empathie et compréhension des besoins émotionnels des bénéficiaires.

Capacité à écouter attentivement les préoccupations et les besoins des bénéficiaires.

Réactivité aux demandes et aux changements de situation.

Capacité à détecter les changements dans l'état de santé ou le bien-être des personnes assistées.

Observation des signes de détresse physique ou émotionnelle.

Respect strict de la vie privée et confidentialité des bénéficiaires.

Gestion efficace du temps pour accomplir les tâches assignées.

Planification des visites et coordination des activités quotidiennes.

Connaissance des gestes d'hygiène de base.

Aide à la prise de médicaments selon les prescriptions médicales.

Capacité à aider les personnes dans leurs activités quotidiennes (se lever, s'habiller, etc.).

Capacité à s'adapter à des situations changeantes.

Flexibilité dans les horaires de travail pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Maintien d'une attitude respectueuse et professionnelle envers les bénéficiaires.

Compréhension des limites de son rôle et réorientation vers des professionnels de la santé lorsque nécessaire.

Collaboration avec d'autres professionnels de la santé et membres de la famille des bénéficiaires.

Critères d'évaluation :

L'intervention est organisée avec le particulier.

Les priorités sont établies en fonction des attentes du particulier et du temps alloué.

Les informations nécessaires sont transmises selon les modalités prévues aux interlocuteurs concernés.

Les consignes du particulier sont respectées.

Les mesures de prévention des risques sont respectées tout au long de l'intervention.

Les produits sont dosés et les équipements, les matériels et les produits sont utilisés conformément aux modes d'emploi.

Les surfaces sont nettoyées selon les techniques appropriées.

Le nettoyage et la désinfection des équipements sanitaires et des accessoires sont réalisés en respectant les règles d'hygiène.

Le résultat du travail est contrôlé visuellement et réajusté si nécessaire.

Les attentes de la personne et de son entourage sont reformulées.

Les propositions concernant l'aménagement de l'espace sont adaptées à la situation.

Les éléments caractéristiques de la situation de la personne sont repérés.

Les attentes et les besoins de la personne ou de son entourage sont pris en compte.

Les priorités sont établies en accord avec la personne ou avec son entourage.

Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies.

Les signes traduisant une situation d'urgence sont reconnus.

La personne est protégée.

Le service d'urgence le plus adapté est alerté.

Les informations transmises aux interlocuteurs sont claires.

Les instructions des services d'urgence sont suivies.

Les gestes de premier secours sont appliqués de manière adaptée à la situation.

Les informations relatives aux centres d'intérêt de la personne sont recueillies auprès d'elle.

Les activités et la participation de la personne sont ajustées selon ses capacités et ses souhaits.

Les aménagements et aides techniques possibles sont portés à la connaissance de la personne ou à son entourage.

Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies.

Les limites de sa fonction sont respectées.

Les informations relatives à l'aide nécessaire sont recueillies auprès de la personne ou de son entourage.

Le confort de la personne est pris en compte.

L'intimité et la pudeur de la personne sont respectées.

Les règles d'hygiène sont respectées tout au long de l'intervention.

L'aide apportée respecte la sécurité de la personne et de l'intervenant.

Les goûts et les habitudes de la personne sont respectés.
Les grands principes de l'hygiène alimentaire sont respectés.
Les repas proposés sont équilibrés et respectent les régimes prescrits le cas échéant.
Les spécificités et les conséquences du handicap sont identifiés.
Les capacités, le rythme, les goûts et les habitudes de la personne sont respectés.
Les besoins et les attentes de la personne en situation de handicap sont pris en compte.
Les gestes et techniques sont adaptés.
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.
La communication est adaptée à la personne en situation de handicap.
Les informations nécessaires pour l'intervention sont recueillies.
Les autorisations nécessaires sont recueillies.
Les consignes et les habitudes familiales sont prises en compte.
L'organisation de l'intervention correspond au cadre défini avec le parent.
Les risques sont expliqués à l'enfant dans un langage adapté à ses capacités de compréhension.
Les signes traduisant une situation d'urgence sont reconnus.
L'enfant est sécurisé.
Le service d'urgence le plus adapté est alerté.
Les informations transmises aux interlocuteurs sont claires.
Les instructions des services d'urgence sont suivies.
Les gestes de premier secours sont appliqués de manière adaptée à la situation.
Les consignes du parent sont respectées.
Les situations propices aux apprentissages de base sont repérées.
Les apprentissages sont encouragés et valorisés.
Le langage est adapté à l'âge et au niveau de compréhension de l'enfant.
Les jeux et les activités sont adaptés à l'âge et aux intérêts de l'enfant.
Les informations sont transmises au parent et aux autres interlocuteurs concernés selon les modalités définies.
Les consignes du parent sont respectées.
Les gestes et les techniques adaptés aux actes sont appliqués.
Les règles d'hygiène propres aux actes sont respectées.
L'âge, le rythme et les spécificités de l'enfant sont respectés.
Le langage est adapté à l'âge de l'enfant et à son niveau de compréhension.
Les informations sont transmises au parent et aux autres interlocuteurs concernés selon les modalités définies.

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Actives Mise en situation et pratique (appartement pédagogique) Pédagogie différenciée Classe inversée

ANIMATION

Nos formateurs/consultants sont qualifiés selon une procédure de recrutement répondant aux exigences du RNQ de Qualiopi (cursus, parcours professionnels, compétences pédagogiques et d'animation, validation des supports de formation).

ASAF est également très attentif aux qualités humaines de ses intervenants. Avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines qu'ils animent, nos intervenants apportent des réponses pertinentes et réalistes.

CONTENU

CCP1

Le cadre du travail à domicile et la posture professionnelle
La communication professionnelle
Les différentes catégories de produits d'entretien et application, dosage, transvasement
Les matériaux et revêtements, les bases d'un nettoyage de qualité
Les gestes et postures dans l'entretien du logement
Les risques domestiques
Les protocoles pour laver et sécher le linge
Les techniques de pliage et de repassage
Les points de base des travaux de couture simples
Les différentes techniques d'hygiène du logement
Les pratiques écologiques : le recyclage, les éco-gestes, les produits écologiques d'entretien

CCP2 :

Le cadre de son intervention de l'aide à la personne
La place, le rôle, les missions et les limites d'une ADVF
La communication professionnelle
La posture et le savoir être adapté à l'emploi et en formation
La prévention des risques à l'intérieur et à l'extérieur du domicile
Les situations nécessitant un relais dont la maltraitance
Les situations à risques liées aux activités d'aide à la personne et au lieu de travail
La prévention des risques liés à une immobilisation prolongée, aux postures et aux mobilisations des personnes
Les notions d'autonomie et de dépendance
Les différentes pathologies liées au vieillissement
L'accompagnement des personnes en situation de handicap
L'accompagnement des personnes en fin de vie
Les techniques d'animation et de stimulation adaptées aux capacités de la personne
La recherche et la transmission des informations aux interlocuteurs compétents
Le respect les besoins fondamentaux de la personne
Les règles d'hygiène dans les soins
Les techniques d'aide à la toilette à l'habillage et au déshabillage et lors des transferts et de ses déplacements
La préparation de menus et de repas équilibrés

CCP3

Le cadre de son intervention en garde d'enfant
Les différents modes d'accueil et dispositifs d'aide à la garde d'enfant
Le respect les consignes et modes d'éducation parentaux
Les gestes et postures appropriés aux principes de sécurité physique et d'économie d'effort
Les risques domestiques à l'intérieur et à l'extérieur de la maison
La prévention des risques : bobologie
La prévention des risques de maltraitance
Les besoins physiologiques des enfants
Le développement affectif, émotionnel et social de l'enfant
Les activités natures, de plein air, ludiques et créatives
L'aide aux devoirs
Les précautions sanitaires autour de l'alimentation
Les principes de l'alimentation de l'enfant, la diversification alimentaire et les troubles passagers
La préparation des repas et des biberons et l'accompagnement pendant les repas
Le portage, l'installation et la mobilisation de l'enfant
L'habillage, le déshabillage et le bain de l'enfant
Le change du nourrisson et du bambin
La toilette du visage, des mains et le brossage des dents
L'accompagnement au sommeil, le lever et le coucher

Le Certification sauveteur secouriste au travail (SST)
Accompagnement en formation :

Analyser ses pratiques professionnelles
Se préparer à la certification
Gérer son stress
S'initier à l'informatique
Préparer son insertion
Participer à un projet partenarial

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

1. Modalités

Envoi d'un CV au service recrutement du CFA
Convocation à une information collective, avec test de positionnement par le CFA
Entretien individuel de motivation par le CFA
Entretien individuel de recrutement par une entreprise de services à la personne, proposée par le CFA.

2. Délais d'accès

Toute candidature ou demande de renseignement est traitée dans les 24h ouvrées. Si réussite au test écrit de positionnement, convocation à un entretien de motivation (délai maximum de 72h ouvrées).

ACCESSIBILITE

Tout demande sera étudiée. Notre CFA étant labellisé H+, nous proposons un accompagnement adapté.

EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Bilans de fin de CCP individuels et collectifs (qualitatifs et quantitatifs)

CONTACTS

Service recrutement contact@asafacademie.fr 04 82 83 98 84 Responsable formations :
margaux.janin@asafacademie.fr Référente handicap: charline.meissonier@asafacademie.fr 04 82 83 98 85

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

Appartement pédagogique (cuisine, salle de bain, salle de soin...) Travaux pratiques Formateurs professionnels du monde des services à la personnes et de la petite enfance Centre de formation à taille humaine

RESULTATS DE NOTRE FORMATION

100% de nos apprenants ont validé le CCP1 (entretien du logement) soit 7/7 apprenants
100% de nos apprenants ont validé le CCP2 (dépendance) soit 7/7 apprenants
85% de nos apprenants ont validé le CCP3 (petite enfance) soit 6/7 apprenants
100% de nos apprenants ont validé les CCP relatifs à la dépendance et au logement (7/7 apprenants), et 85% ont validé le titre complet (6/7 apprenants)

BLOCS DE COMPETENCES

Entretenir le logement et le linge d'un particulier
Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

EQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES

La formation au titre Auxiliaire de vie aux familles permet d'accéder aux emplois suivants :

- Auxiliaire de vie ;
- assistant de vie ;
- assistant ménager ;
- agent à domicile;
- garde d'enfant à domicile ;
- garde à domicile

Des correspondances existent avec les diplômes suivants :

CAP ATMFC, BEP CSS, BEP ASSP, MCAD, CAE AEPE, BEPA, CAPA, DEAVS, DEAES, DEAS, ADVD